

Décision Générale colonial

Décision n° 29-160-1910 congé

n° 29-160-1910

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 2 février 1910
Numéro JO n° 160 du 01/03/1910	Date du numéro 1 mars 1910

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 2 février 1910, un congé de convalescence de 3 mois à passer en France est accorde à M. Brinon, Administr ateur adjoint de 3eme classe des Colonies. M. Brinon prendra passage sur le paquebot Natal des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 3 février,